ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE PARENTS DE L'ÉCOLE DE L'ÉTINCELLE 2023-2024

Ordre du jour de l'assemblée générale de parents tenue à l'école de l'Étincelle, 2225 boul. des Seigneurs, à Terrebonne, le mercredi 6 septembre 2023 à 19h au salon du personnel.

Est Présent (e)

Parents

Vincent Bouchard

Isabelle Comeau

Julie Prévost

Rahma Boulahya

Pitchou Longo-Belobi

Membre de la communauté

Aucun

Direction : M. Éric Riopel
Secrétaire : Mme Marie-Eve Lavallée

1.0 Ouverture de l'assemblée

L'assemblée est ouverte par M. Bouchard à 19h05

2.0 Adoption de l'ordre du jour

Proposeur : Mme Rahma Boulahya

Secondeur : Mme Isabelle Comeau

AG 2023-01

Adopté à l'unanimité

3.0 Approbation du procès-verbal de l'assemblée générale des parents du 7 septembre 2022

Aucun suivi

Il est proposé par M Vincent Bouchard et secondé par Isabelle Comeau d'adopter le procès-verbal de l'assemblée générale des parents du 7 septembre 2022.

AG 2023-02

4.0 Rôle et fonctions du Conseil d'établissement

Le conseil d'établissement est constitué de quatre enseignants – un membre du personnel de soutien – un membre du service de garde et de six parents.

M. Riopel explique que les décisions prises dans le CE sont dans l'intérêt de tous les élèves de l'école.
Il explique également que le plan de lutte, les règlements de l'école, les contributions financières, le fonctionnement du service de garde, les groupes spéciaux comme le PEPAL ou le GT, le temps alloué par matière, les activités éducatives, le fond à destination spéciale ainsi que le budget annuel font partis des sphères consultées par le CE.

5.0 Informations sur l'Organisme de Participation des Parents (OPP). Décision quant à son existence et, s'il y a lieu, élection de ses membres (art.96-96.4)

M. Riopel explique le rôle que peut jouer un organisme de participation des parents dans une école.

Mme Rahma Boulahya est intéressée par ce rôle

6.0 Choix d'un président d'élection

M. Éric Riopel est proposé par Vincent Bouchard pour être le président d'élection.

7.0 Élections des parents au Conseil d'établissement (postes vacants)

7.1 Mise en candidature (trois postes et un substitut)

3 postes de 2 ans et 1 poste de 1 an sont disponibles

7.2 Présentation des candidats

Mme Julie Prévost, Mme Isabellel Comeau, Mme Rahma Boulahya font une courte présentantion

7.3 Vote

Poste de 2 ans

Mme Isabelle Comeau, Mme Rama Bolahya ainsi que Mme Julie Prévot sont nommées à l'unanimité

Poste de 1 an

M. Pitchou Longo-Belobi est nommé à l'unanimité

M Vincent Bouchard poursuit son mandant de deux ans.

Mme Karine Duchesneau poursuit son mandat de deux ans.

Mme Daphnée Drapeau-Létourneau démisionne

AG 2023-03

8.0 <u>Élection d'un(e) représentant(e) au comité de parents et de son substitut (ART.47 À 189)</u>

Aucun parent désire se présenter

9.0 <u>Date de la première rencontre</u>

Il est convenu que la première rencontre du CÉ aura lieu le mercredi 4 octobre 2023 à 19h. Cette rencontre se fera en présentiel.

10.0 Levée de l'assemblée

L'ordre du jour étant épuisé, l'assemblée est officiellement levée à 19h32
Proposeur : Vicent Bouchard
Accepté à l'unanimité

AG 2022-04

Éric Riopel
Directeur